

Environnement technique de l'entreprise

Contexte

Lors de cette deuxième unité professionnelle, l'apprenti(e) se voit confier des missions techniques, pour lesquelles il s'appuie sur les acquis des matières suivies pendant les premières périodes de formation.

Modalités de contrôle des connaissances

La progression de l'apprenti(e) est évaluée par son maître d'apprentissage, sur une fiche d'évaluation insérée dans le carnet de liaison électronique de l'apprenti(e).